

Procès-Verbal du Conseil d'École du 15/6/2023

Présents : Equipe enseignante : Mmes Amstoutz, Pflieger, Sonntag, Sauer, Cusey, Schahl, Canet, Neff, Walter

Parents délégués : Mmes Kelle, Weissenbach, Menet, Haemmerlé, Diebold, Jemming, Jouin, Schuler

Mairie: M Toussaint (service technique), Mme Fort (responsable Pôle enfance), M Sassi (Adjoint)

Absente excusée : Mme Beauvieux

Organisation école

Changements dans l'équipe : départs et arrivées

Mmes Beauvieux, Behe, Demirci nous quittent, Mme Barthelemy qui revient et Mme Neff qui reste ainsi que Mme Fity sont nommées à titre définitif, Mme Metz sera la nouvelle coordonnatrice ULIS.

Enfin je laisse la Direction des Prés et Mme Pflieger la reprend.

Effectifs et présentation organisation pédagogique 2023/2024 : en l'état actuel des effectifs, en légère baisse, le projet d'organisation pédagogique est le suivant :

8 classes dont les niveaux seront ainsi répartis CP, CP/CE2, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, CM1/CM2, CM2 et un dispositif ULIS

Règlement intérieur (annexe du présent PV) : un nouveau règlement modifié a été rédigé. Certaines modifications et précisions semblaient nécessaires. Le nouveau règlement, toujours basé sur le règlement type départemental, est approuvé à l'unanimité des présents.

Un extrait de ce règlement sera collé dans le cahier de liaison, le règlement intégral sera affiché à l'école et publié sur le site.

Mairie

Périscolaire et règles communes

Malgré les rappels, les règles de la cour fournies l'année dernière et de nouveau en début d'année scolaire, nous continuons à observer des situations peu conformes au cadre de l'école et les règles peu respectées pendant le temps périscolaire. Musique à fond, cris sauvages, enfants dans les buissons et sur les plates-bandes, dépassement des lignes blanches, ballon dur encore utilisé, objets divers (cerceaux et autres) accrochés aux arbres, matériel cassé volontairement par les enfants.

Nous rappelons que la responsabilité des enfants pendant le temps périscolaire ne relève pas de l'Education Nationale, mais de la Mairie.

Mme Fort explique que le recrutement des animateurs reste très compliqué et qu'il y a très peu de candidats, souvent sans les compétences attendues. La Mairie a modifié le contrat de recrutement récemment et espère arriver à mieux recruter. Le site des Prés n'a pas de coordinateur.

Délai d'attente travaux

L'école a plusieurs soucis car les bâtiments sont vétustes. Cela a déjà été évoqué et ce n'est pas une nouveauté. Ce qui est relativement nouveau est le délai d'intervention même pour des travaux qui mettent en jeu notre sécurité. L'alarme incendie ne fonctionne plus au moins depuis le 14 avril, date

à laquelle en voulant faire un exercice je m'en suis rendue compte. Deux mois plus tard et malgré des demandes réitérées au service technique et une fiche du registre santé et sécurité au travail complétée et envoyée le 5/5 nous en sommes toujours au même point.

Monsieur Toussaint répond : il n'a été mis au courant qu'il y a quelques jours du problème de l'alarme incendie (les mails sont toujours envoyés à la même adresse qui semble correspondre à une boîte mail générique, consultée par plusieurs personnes). De plus un gros turn-over au Service Technique impacte la rapidité des interventions. La circulation de l'information est peu fluide. La procédure sera revue au courant de l'été.

La Mairie travaille sur le cahier des charges pour le projet des travaux à l'école. Un programmiste sera recruté, puis un architecte. Parents et enseignants seront consultés au début de l'année prochaine.

Projets et activités de l'école

Projets dans les classes : certains projets (tournoi de rugby) ont dû être annulés à cause de la disponibilité des bus et des prix exorbitants proposés.

En fin d'année scolaire il reste encore une sortie importante : la rand'eau contée qui aura lieu le 26 juin. Ce sera une sortie à la journée pour les classes de cycle 3 et les CE2 de Mme Schahl.

Kermesse : elle se tiendra le vendredi 30 juin à partir de 16h15.

Il faudra voir avec Mme Fort (qui n'est plus présente au moment où on en parle) si le periscolaire sera fermé ce soir-là et si des animateurs peuvent être sollicités pour tenir un jeu.

Les parents délégués ont préparé une liste de jeux qu'ils organiseront dans la cour et dont ils assurent l'encadrement avec les autres parents de l'école qui ont répondu à l'appel. Même chose pour les stands de boissons et nourriture.

Une prévente de billets pour gâteaux, boissons et glaces aura lieu le jeudi 29/6 à la sortie de l'école sous le préau. Deux caisses seront présentes dans la cour le jour de la kermesse si nécessaire.

Les enfants de l'école auront un bon gratuit pour une part de gâteau et une boisson ainsi qu'une carte pour jouer. Les cartes complètes (12 jeux faits sur les 17 présents) donneront droit à une récompense le lundi suivant.

Une exposition des travaux des classes sera organisée dans le gymnase.

La kermesse prendra fin à 18h00.

Une communication sur la kermesse sera envoyée aux parents avec un rappel de l'essentiel et une invitation à participer à l'installation à 14h00 même s'il n'y a pas eu d'inscription préalable.

Nous remercions tous les parents qui contribuent et contribueront à la réussite de la fête.

Questions des parents

Arceaux vélo supplémentaires rue des Prés : nous ne sommes prioritaires

Le pot de l'amitié est offert par Mmes Amstoutz et Pflieger

La Présidente Mme Amstoutz

La Secrétaire Mme Menet